

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Virginie Keller*

*Date de dépôt : 20 mai 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Réorganisation de l'école primaire: quelles conséquences pour les postes d'appui et de maître-sse-s spécialistes et le taux d'encadrement des élèves ?

La réorganisation de l'école primaire est en route. 93 directeurs et directrices d'établissements ont été engagé-e-s pour la rentrée 2008.

Le réseau d'écoles prioritaires (REP) se développe et comprendra 14 établissements à la rentrée 2008. Ces regroupements d'écoles bénéficient de moyens supplémentaires pour l'encadrement des élèves.

Le taux d'encadrement des élèves, dans l'ensemble des écoles, se calcule en divisant l'ensemble de la population scolaire par l'ensemble des intervenant-e-s dans les classes, soit : les titulaires de classe (TIT), les généralistes non-titulaire qui font du soutien scolaire (GNT) et les maître-sse-s spécialistes (arts visuels, éducation musicale et physique) (MS). Cette donnée ne doit pas être confondue avec la moyenne d'élèves par classe.

Des inquiétudes apparaissent concernant le taux d'encadrement des élèves, le nombre de postes d'appui (GNT) et de MS en relation avec l'engagement des directions et le développement des REP.

Dans le quotidien *Le Courrier* du 17 avril, le Conseiller d'Etat Charles Beer annonçait une rencontre avec les maître-sse-s spécialistes, afin de réorganiser le travail entre les titulaires et les MS pour la rentrée 2008.

Par ailleurs, la SPG, dans une résolution votée le 23 avril, demande notamment des clarifications sur le taux d'encadrement des élèves dans les écoles hors REP afin de garantir que les forces investies dans les réseaux d'écoles prioritaires n'entraînent pas une péjoration des conditions de travail dans les autres écoles.

Les familles ont aujourd'hui besoin de savoir comment se passera la rentrée 2008 et d'être informées sur le taux d'encadrement des élèves. Les postes d'appui et de MS sont essentiels aux titulaires de classe pour assurer des moments de travail plus individuels et plus différenciés. Ils sont essentiels aux élèves pour bénéficier de l'appui nécessaire et de cours de qualité dans les arts et les sports.

Je remercie le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique de nous informer en détail de l'état des postes d'appui et de MS et du taux d'encadrement prévu pour la rentrée 2008 ?